



Vol d'une moto dans une maison

Par **Perrine1203**, le **19/02/2008 à 11:06**

Bonjour,rnrnMon frère a acheté une moto cross il y a plus d'un an. A l'époque, il avait voulu l'assurer contre le vol. Notre assureur a refusé de l'assurer contre le vol.rnHier, la moto a été volée (ainsi que tout l'équipement: casque, bottes...) dans notre garage. Une des vitres du garage a été brisée et la porte forcée.rnL'assurance ne veut pas couvrir le vol via l'assurance habitation alors que la moto était à l'intérieur de la maison.rnQue pouvons nous faire?rnAvez-vous des conseils à me donner?

Par **jeetendra**, le **19/02/2008 à 13:01**

bonjours, [s]l'assurance habitation ne couvre jamais en habitation le vol d'une voiture,[/s] [fluo]d'une moto[/fluo], parce que il existe tout simplement l'assurance moto et auto avec l'assurance vol en option, cordialement